

Le tsunami au Tamil Nadu

impact sur les communautés côtières

Parmi les divers pays touchés par le tsunami, l'Inde présente une particularité : 70 à 80 % des victimes sont des membres de communautés de pêcheurs. L'Etat le plus touché, le Tamil Nadu, regroupe une importante communauté de pêcheurs de 700 000 personnes dont 200 000 à 262 000 pêcheurs actifs. Les villages fonctionnent largement en autonomie et le tsunami les a confrontés à de nouveaux problèmes de gouvernance du fait de la multiplication des acteurs. Plus d'un an après, il est possible de faire un premier bilan de la reconstruction, du rôle que jouent une multitude d'acteurs, l'Etat, les Ongs, les organisations professionnelles, les forces religieuses. La quasi-totalité du secteur de la pêche a été sinistrée pendant plusieurs mois, cependant, dès le mois de juin, l'activité avait repris, mais la distribution excessive de bateaux a renforcé le problème de la surexploitation. Le plus gros problème à résoudre reste celui de la reconstruction des villages. Un an après, la majorité des personnes déplacées continuent de vivre dans des conditions difficiles dans des camps provisoires inadaptés. Il faut résoudre des problèmes fonciers, ajuster le cadre juridique qui protège le littoral. La reconstruction au Tamil Nadu concerne une expérience de gestion intégrée d'une zone côtière à l'échelle d'un Etat. Sa relative réussite, malgré ses limites et ses difficultés, peut constituer un exemple pour des communautés de pêcheurs confrontées à des catastrophes.

I- Les communautés de pêcheurs avant le tsunami

1- Un double secteur

Comme dans toute l'Inde, le Tamil Nadu se caractérise par la double structure du secteur de la pêche.

Sur toute la côte se succèdent près de six cents villages de pêcheurs, densément peuplés, occupant les dunes et les plages avec leurs bateaux, leurs filets, leurs moteurs et leurs installations de séchage du poisson. Sur les dunes, au delà de la laisse de haute mer, les maisons des pêcheurs ou leurs huttes couvertes de palmes, s'alignent sur des kilomètres, ouvertes sur le large. Jusque dans les années 80, le modèle dominant d'embarcation est le kattumaram – assemblage de plusieurs troncs d'acacias – qui permet de passer la barre et de pêcher près de la côte, au filet ou à la ligne. Dans les années 70, la motorisation a commencé, souvent avec des motogodilles construites en Inde. Dans les années 80, l'épuisement des ressources les plus proches, les difficultés d'approvisionnement en bois, ont aussi poussé les pêcheurs à adopter des bateaux en fibre de verre (vallam) généralement motorisés et capables d'accéder plus au large, mais dans le cadre d'une journée, avec 3-4 pêcheurs à bord pour la pêche au filet, il y en avait environ 7000 avant le tsunami. Avant le tsunami, la très grande majorité des bateaux restaient cependant des kattumaram, beaucoup moins coûteux à l'achat pour des pêcheurs dont les revenus sont faibles et surtout très aléatoires et variables au cours de l'année. Les sorties sont plus rares durant la période de mousson. A cette époque, cette flotte de bateaux côtiers était de 58 000. Il faut y ajouter des sennes de plage.

Dans les années 50, le gouvernement, souhaitant moderniser la flotte (la révolution bleue), a introduit des chalutiers et des senneurs. La crevette a permis un développement rapide du nombre de chalutiers dans quelques ports. Ils étaient près de 1000 à Chennai (Madras), 1500 dans un autre port comme Nagapattinam. Au total près de 12 000 chalutiers et senneurs constituent ce secteur mécanisé. Dès 1985, les conflits très violents avec les pêcheurs côtiers, l'épuisement des ressources, ont incité le gouvernement à soutenir une double stratégie, éloignement des chalutiers vers le large et réduction de leur nombre. A Chennai, par exemple, l'absence de rentabilité avait amené une réduction du nombre de chalutiers à 500.

La consommation de poisson reste très faible (moins de 2 kg par an et par habitant), même si un quart des ruraux et un tiers des urbains consomment traditionnellement du poisson.

2- L'épuisement des ressources

Le simple rapprochement entre le nombre de pêcheurs actifs – 200 000 à 260 000 selon les sources – et les débarquements – 377 000 tonnes en 2000 – permet de souligner la faiblesse des captures par homme. Elle n'atteint pas deux tonnes par pêcheur. Quatre tonnes par an pour les bateaux côtiers et vingt tonnes par chalutier qui assurent plus de la moitié des captures. Ces chiffres donnent également une idée de la faiblesse des revenus des pêcheurs. Les problèmes sont d'autant plus graves et les tensions fortes que chalutiers et bateaux côtiers fréquentent les mêmes lieux de pêche. Cette cohabitation sur les mêmes ressources entraîne des destructions d'engins mais elle met aussi à mal les modes traditionnels de régulation mis en place par les villages de pêcheurs côtiers. Contrairement à ce qu'espérait le gouvernement en lançant la révolution bleue, les chalutiers ne sont pas allés vers le large, à la recherche de nouvelles ressources, ils ont donc été perçus comme des intrus et des bandits s'appropriant les ressources communes des villages traditionnels. Depuis une dizaine d'années, les captures stagnent malgré les nouveaux investissements, le développement des marées de plusieurs jours grâce à l'embarquement de glace et une motorisation plus puissante. Cette stagnation est le signe d'une situation de surinvestissement – qui concerne tant le secteur traditionnel côtier que le secteur hauturier. Dès avant le tsunami, une organisation de pêcheurs côtiers comme SIFFS (South Indian Federation of Fishermen's Societies) avait entrepris de négocier avec les propriétaires de chalutiers pour obtenir, soit leur retrait de la pêche, soit leur orientation vers de nouvelles ressources au large grâce à la palangre. Le gouvernement commençait aussi à être sensible à cette nouvelle orientation.

Du côté des pêcheurs côtiers également, de nouvelles stratégies commencent à se développer avec la pêche hauturière sur des bateaux – propriété d'artisans embarqués – réalisant des marées de plusieurs semaines pour la pêche aux requins ou thonidés. Ce type de pêche hauturière artisanale s'est considérablement développée au Sri Lanka et elle offre des opportunités car le potentiel total dans la ZEE du Tamil Nadu est estimé à 700 000 tonnes, dont plus de la moitié dans la zone des plus de 50 m de profondeur. Cette orientation vers le large est une alternative à l'extension des zones de pêche vers le Sri Lanka voisin ou l'Etat d'Andhra Pradesh au Nord où les conflits sont de plus en plus fréquents.

Source : Derek Jonhson et Marteens Bavinck, Social justice and fisheries governance : the view from India, février 2006

3- Pression sur les littoraux

Si le Tamil Nadu est loin d'être confronté, comme le Sri Lanka, à une compétition féroce entre tourisme et pêche, la pression sur le littoral est, là comme ailleurs, de plus en plus forte. Il faut d'abord tenir compte de la pression démographique en zone urbaine. L'explosion urbaine, dans les villes comme Chennai ou d'autres plus modestes, tend à réduire l'espace disponible pour les activités des pêcheurs et leur habitat. Autrefois espace privilégié des plus pauvres, le littoral attire l'habitat des plus riches. Certaines activités industrielles comme les centrales nucléaires recherchent également le littoral. Mais, au Tamil Nadu, l'activité la plus dévoreuse d'espace est sans conteste l'aquaculture crevette. 852 fermes aquacoles, de nombreuses éclosiers suscitent les protestations des pêcheurs et des villages côtiers. Outre l'occupation d'espaces convoités, ces fermes entraînent des pollutions par leurs rejets, bloquent des accès à la mer et surtout contribuent à la salinisation de la nappe phréatique, déjà aggravée par les sécheresses successives. Cette multiplication des conflits a été à l'origine de la création d'une zone littorale protégée en 1991 (Coastal Regulation Zone CRZ). Celle-ci fixe les activités autorisées dans la zone des 200 mètres d'une part et au-delà de la zone des 500 mètres. Mais les grosses entreprises présentes dans l'aquaculture n'ont guère permis de remettre en cause l'extension des bassins. La puissance des intérêts engagés dans l'aquaculture, le tourisme ou l'industrie rendent difficile la résistance des villages de pêcheurs dont le poids économique reste faible. Il est significatif de constater que l'arrêt quasi total de la pêche pendant plusieurs mois n'a guère eu d'effet sur la croissance économique.

Cette pression s'accompagne naturellement d'un bouleversement écologique du littoral. Des dunes ont été arasées pour améliorer le profil des plages au bénéfice des touristes. Des écosystèmes

très particuliers, comme les forêts littorales de la région de Pondichéry, sont menacés de disparition. L'accroissement démographique s'accompagne d'une augmentation non contrôlée des déchets et d'une aggravation des problèmes d'assainissement, les plages servant fréquemment de toilettes en plein air. L'état des ressources en eau est inquiétant, les fleuves sont pratiquement à sec durant une partie de l'année, car l'eau est retenue en amont pour l'irrigation, les nappes épuisées et mal réalimentées sont envahies par les eaux salées.

4- L'organisation socio-politique des communautés côtières

Les villages de pêcheurs sont généralement caractérisés par une grande homogénéité de caste et de religion. Trois castes principales occupent la côte au Tamil Nadu, de Kanyakumari au Sud à Chennai au Nord. Au Sud, deux castes sont chrétiennes, au Nord ce sont des Hindous. Les villages sont généralement dirigés par un panchayat traditionnel qui dispose d'un pouvoir important, souvent en lien avec la structure religieuse. Dans les villages chrétiens, la paroisse contrôle bon nombre d'activités, au Sud, les villages chrétiens sont organisés en groupes de base d'une trentaine de familles qui organisent la prière mais aussi la solidarité. De fait, les villages de pêcheurs ont longtemps fonctionné loin de l'administration. Récemment, des élections ont été imposées pour des panchayats officiels avec une représentation des femmes, mais ils n'ont guère réussi à imposer leur pouvoir. Cette structuration du pouvoir a bien sûr l'inconvénient de marginaliser les groupes extérieurs à la caste, comme les Dalits ou les femmes. Cependant, au Sud en particulier, les groupes de femmes ont commencé à imposer leur voix, tandis que des Ongs travaillent depuis les années 90, surtout auprès des femmes et des enfants, pour assurer leur promotion. Le Sud chrétien est aussi caractérisé par un puissant mouvement syndical et coopératif, particulièrement développé au Kerala voisin. Le Kerala a construit ce mouvement dans les années 80 en mobilisant contre les chalutiers. Les coopératives de SIFFS regroupent 6000 bateaux (kattumaram et vallam) principalement au Kerala et au Sud du Tamil Nadu. Tous ces mouvements défendent la pêche traditionnelle et artisanale et s'opposent à la pêche chalutière.

Le développement de cette dernière a contribué à renforcer les oppositions sociales à l'intérieur des villages et entre les villages suivant leurs choix de développement. Les villages de pêcheurs, sous la direction de leur panchayat traditionnel, assurent aussi les fonctions de régulation de l'effort de pêche. Le pouvoir des panchayats est renforcé et sacralisé par une forte ritualisation, des sanctions sont appliquées aux contrevenants, ce peut être par exemple l'interdiction de travailler pour une certaine durée sur un bateau du village. Jusque très récemment, la police ne pouvait intervenir dans un village sans l'accord du panchayat. Il existe toute une chaîne qui structure les relations entre les villages pour les règlements des conflits entre villages, pour les zones de pêche par exemple. Cette forte autonomie a été ébranlée par la multiplication des divisions sociales liées à la révolution bleue : les villages qui se sont engagés dans le développement du chalutage ont voulu échapper à cette organisation traditionnelle, les conflits ont également eu tendance à se politiser alors que pendant longtemps, les panchayats contrôlaient l'intervention des partis politiques dans les villages. Cette limitation de l'intervention des partis politiques a permis, après le tsunami, d'éviter une politisation des aides. Les panchayats traditionnels ont aussi évolué vers une plus grande démocratisation, la progression de l'éducation a amené une remise en cause de pratiques peu transparentes dans la gestion des finances, une critique du non-respect des droits de l'homme. Les panchayats ont donc démontré leur capacité d'évolution.

Source : NB Gomathy, Pattinavar panchayats, Trinet Workshop 15 février 2006

II- Le bilan du tsunami au Tamil Nadu

1- Le tsunami au Tamil Nadu

Le tsunami a ravagé l'ensemble de la côte de l'Etat, mais de manière différenciée suivant la topographie de la côte et la situation. Une partie a été relativement protégée par la présence du Sri Lanka. La zone la plus touchée a été celle de Nagapattinam au Sud de Pondichéry, où se

concentrent la majorité des victimes. La côte y est basse et la vague a pénétré à 3 km dans les terres, elle s'est engouffrée dans les estuaires et le lit des fleuves asséchés. Plus au Nord vers Chennai, la présence d'un canal en arrière de la zone dunaire a contribué à freiner l'avancée de la vague. Plutôt qu'une vague, il y en eut d'ailleurs plusieurs dont les deux principales furent les plus meurtrières. Sur la Marina de Chennai, les victimes ont été particulièrement nombreuses car la plage représente pour les habitants une vaste zone de loisirs fréquentée par des familles entières, très nombreuses en ce dimanche de congé. C'est l'une des rares zones où d'autres personnes que les pêcheurs ont été massivement touchés.

Les rivages du Golfe de Mannar et de Palk Bay ont connu relativement peu de victimes car le tsunami a été bloqué par la présence du Sri Lanka. Il s'est surtout manifesté par une hausse du niveau de la mer et une inondation plus que par une vague violente et meurtrière.

A la pointe du Tamil Nadu, au Cap Comorin (Kanyakumari) l'effet de la vague a été limité par la présence du Sri Lanka et un littoral un peu plus élevé. Cette partie de la côte a été touchée bien après la partie Nord du Tamil Nadu, mais la désorganisation des communications n'a pas permis d'avertir la population. Le 26 décembre, lendemain de Noël pour les chrétiens nombreux dans cette zone, était un jour de fête et de repos, ce qui a rendu plus difficile la mobilisation de l'administration.

2- Bilan humain : majoritairement des femmes

Pour le seul Tamil Nadu, le bilan s'élève à 8000 morts et disparus, soit la moitié des victimes indiennes. Plus de 6000 se trouvent sur le seul district de Nagapattinam. La plupart sont membres de familles de pêcheurs. Les femmes et les enfants constituent la majorité des victimes. Un tiers sont des enfants. Pour le district de Nagapattinam, 2406 femmes ont péri et 1883 hommes. A Cuddalore, il y a 391 femmes pour 146 hommes parmi les victimes. Dans certains villages, les seules victimes sont des femmes. Comment expliquer un tel décalage ? Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Les femmes ne savent ni nager, ni grimper aux arbres. Leur sari les a beaucoup handicapées dans leur fuite et il est souvent devenu leur linceul. Les femmes étaient occupées en ce début de matinée dans leur maison, avec les enfants et les vieillards. Elles ont donc cherché à les protéger. Les hommes étaient plutôt à l'extérieur.

A ce bilan il faut ajouter le traumatisme lié à la peur et à la perte des proches. Nombreux sont ceux qui ont perdu la raison ou ont sombré dans la dépression. Ce traumatisme est le plus long à surmonter. Au total, plus d'un million de personnes ont été touchées par le tsunami au Tamil Nadu.

Le recensement des victimes constitue une opération délicate. Certains sont décédés après des blessures liées au tsunami, mais comment prouver le lien avec le tsunami et bénéficier des aides et indemnités ? Après la catastrophe, les corps ont été souvent enterrés ou incinérés très rapidement pour éviter les épidémies dont le risque était surestimé, par la suite cela a rendu difficile le travail d'identification précise des victimes car près de 6000 sont portées disparues.

Le mari de Venmathi a été blessé par un cattamaran quand le tsunami a touché le village de Samiaarpettai dans le district de Cuddalore. Sur le coup, il ne semblait pas avoir de blessure grave, juste une douleur persistante à l'épaule, là où il avait été heurté par le catamaran. La famille de Venmathi s'est attelée à l'énorme tâche de la reconstruction après le tsunami. Quelques semaines plus tard, le mari de Venmathi a ressenti une douleur croissante à l'épaule. Deux jours plus tard, il était paralysé, et il fut amené d'urgence à l'Hôpital de Chennai. Il y est mort le lendemain de son admission. Dans leur précipitation à ramener le corps à la maison pour l'incinérer, aucun certificat de décès n'a été établi. Venmathi, laissée à elle-même pour se débrouiller avec ses deux enfants, s'est occupée d'obtenir des indemnités pour les pertes subies lors du tsunami. Le premier obstacle à surmonter fut de prouver que son mari était mort des suites d'une blessure liée au tsunami. Le sentiment général était que les gens étaient morts ou avaient échappé au tsunami ; les gens n'avaient pu être blessés et mourir plus tard. Le mari de Venmathi est mort près d'un mois après le tsunami et l'absence de certificat de décès a rendu encore plus

difficile l'établissement du lien. Chaque visite au Collectorat (préfecture) aboutissait à de nouvelles demandes de documents variés et de certificats médicaux. Près d'un an après, malgré un rendez-vous avec le Collector en personne, Venmathi attend toujours les indemnités pour la perte de son mari. In « The State and Civil Society in Disaster Response, an analysis of the Tamil nadu Tsunami Experience » Tata Institute of Social Science, 2005.

3- Le bilan matériel

Les pertes matérielles concernent surtout les bateaux, les équipements de pêche et les maisons, mais il ne faut pas oublier tout le matériel souvent modeste des vendeurs, artisans, porteurs. Il ne faut surtout pas oublier que de nombreuses activités sont liées à la pêche. Pendant des mois, nombreux sont ceux qui n'ont pas eu de revenu, mais l'absence de capital matériel les a rendus peu visibles, tandis que les pertes des pêcheurs étaient spectaculaires et attiraient l'attention et les dons.

Plus de 50 000 bateaux ont été détruits ou endommagés soit 80 % de la flotte de pêche. Mais il ne faut pas oublier que le recensement des bateaux était souvent peu rigoureux, ce qui a compliqué la tâche de l'indemnisation.

Plus de 120 000 maisons ont été détruites ou endommagées.

A ces pertes, il faut ajouter les infrastructures détruites (ports), les destructions de bâtiments publics ou collectifs (églises, temples, criées, écoles, centres de soins), les pertes de bétail.

Il faut toutefois souligner que seule une frange côtière, de quelques centaines de mètres à 2-3 kilomètres, a été affectée. C'est ce qui a permis une intervention rapide des secours quand les routes et les ponts n'étaient pas détruits.

Le total des pertes est estimé par les organisations des Nations Unies à 1,2 milliard de dollars, Plus de la moitié est due aux pertes de bateaux et engins de pêche, un quart aux destructions de maisons et le reste, aux diverses autres pertes. Aux destructions de biens, il faut ajouter les pertes de revenus liées aux diverses perturbations des activités. Le coût de la reconstruction pour le Tamil Nadu est aussi estimé à 1,2 milliard de dollars. Ces estimations prennent en compte le fait que la reconstruction des maisons, par exemple, sera d'une qualité et donc d'un coût supérieur à la valeur des pertes.

4- Le bilan écologique

Le tsunami a transformé l'écosystème littoral dans ses trois composantes, les fonds marins côtiers et l'estran, le trait de côte et les terres proches du littoral inondées par les vagues successives du tsunami.

En ce qui concerne les fonds marins, ils ont subi des modifications ce qui a également perturbé la biodiversité marine, des débris se sont aussi accumulés sur les fonds et rendent plus difficiles les activités de pêche. La modification des espèces pêchées est particulièrement sensible dans l'Etat voisin du Kerala et concerne aussi les pêcheurs de Kanyakumari, à la pointe sud du Tamil Nadu. Le trait de côte a parfois été profondément modifié avec un recul de 3 à 250 mètres selon la nature de la côte, des dunes ont été arasées, des sédiments se sont accumulés dans plusieurs baies ou estuaires. Mais une étude récente de l'ensemble de la côte par des scientifiques du Tamil Nadu, relativise ces modifications. Par contre on a observé un accroissement des phosphates, nitrites et nitrates dans les eaux littorales. Mangroves et coraux ont été endommagés, des récifs coralliens sont couverts de sables et de vase, mais la côte est dominée par les formations dunaires.

A l'intérieur des terres, le gros problème vient de la salinisation des sols, des mares et des puits. Il faudra 2 à 3 ans pour restaurer la fertilité des sols endommagés et par conséquent le retour à la normale risque d'être beaucoup plus long pour les paysans que pour les pêcheurs. La forte mousson de la fin 2005 a contribué à réduire la salinité, mais elle n'a pas suffi.

D'une manière générale, les zones où les mangroves, les coraux et les dunes étaient en bon état, ont subi moins de dégâts, ce qui ne peut qu'inciter à renforcer et à restaurer ces boucliers naturels. Un écosystème particulier comme la forêt tropicale sèche sempervirente de la région de Pondichéry est détruite à 99%. Les écologistes d'Auroville ont réussi localement à la restaurer avec succès depuis

près de trente ans. Ils espèrent que la catastrophe du tsunami fera prendre conscience de la nécessité d'une telle restauration. Ils plaident pour cette approche, plutôt que pour des reboisements artificiels avec les populaires casuarinas (sorte de tamaris) qui ont tendance à se développer partout car ils sont d'un bon rapport. L'Inde doit faire face à une énorme pénurie de bois.

Il faut enfin signaler que la centrale nucléaire de Kalpakkam au sud de Chennai a été inondée et il a fallu arrêter les réacteurs.

Source Trinet newsletter, février 2006

III- L'urgence et la reconstruction

1- L'action d'urgence

Au Tamil Nadu, l'administration et les ONG ont pu tirer parti d'une expérience liée à la fréquence des catastrophes particulièrement sur le littoral, les cyclones et les inondations sont fréquents. Toutefois cette catastrophe a dépassé toutes les autres par son ampleur. Il a fallu assurer les crémations, la création rapide de camps et d'abris pour près de 100 000 familles, régler les problèmes sanitaires, l'évacuation des débris, le rétablissement des communications, assurer l'accès à l'eau, à la nourriture, veiller à l'assainissement. Réaliser le décompte des morts et disparus.

Le tsunami n'a touché qu'une frange littorale, c'est ce qui explique à la fois la rapidité des réactions et l'importance de la proximité des secours. Les premiers secours sont venus des voisins et des habitants proches. Les victimes ont aussi pu être des acteurs de secours dans la mesure où les structures de gouvernance locale n'ont pas été totalement détruites. L'administration a réagi assez rapidement en déléguant des pouvoirs et des moyens financiers aux responsables des districts (collectors). Il fallait en effet faire face à l'afflux de centaines d'Ongs locales, nationales et internationales. Beaucoup ont encombré les routes et les villages de matériels et vêtements usagés et hétéroclites, alors que ces besoins étaient à peu près satisfaits par les secours des voisins. Il a fallu ensuite se débarrasser de ce fatras. Un collector a même organisé une vente aux enchères pour en tirer un peu d'argent.

L'autre erreur fut de se débarrasser trop rapidement des cadavres, ce qui ne permit pas toujours de faire les identifications nécessaires, mais il fallait répondre à la crainte, sans doute excessive d'épidémies et de problèmes sanitaires majeurs. Signe de l'efficacité des ONG et des structures sanitaires, il n'y a pas eu de catastrophe sanitaire. L'Inde refusa officiellement toute aide étrangère, mais les Ongs purent recevoir des aides étrangères massives, trop parfois, ce qui entraîna des surenchères, une certaine fébrilité. Les victimes se sont souvent plaintes d'être obligées de subir de multiples interrogatoires d'Ongs différentes, des soins psychologiques à répétition, sans cohérence. Mais les Ongs devaient justifier leurs financements et leur présence.

L'Etat a également rapidement débloqué des fonds d'indemnisation pour les proches des victimes (100 000 roupies par personne décédée ou disparue).

2- Les acteurs

L'un des problèmes les plus difficiles est celui de la coordination pour faire face à l'extraordinaire multiplicité des acteurs. L'Etat était, de fait, peu présent dans les villages de pêcheurs qui avaient conservé une forte autonomie de leur gouvernance avec leurs panchayats traditionnels. Les structures religieuses disposaient aussi de moyens financiers, humains et organisationnels importants. Enfin, localement, des organisations professionnelles comme SIFFS pouvaient jouer un rôle. A cette complexité locale, accentuée par la structure de caste, est venue s'ajouter celle des centaines d'Ongs, de représentants d'entreprises, d'Eglises, d'écoles. L'Etat a rapidement choisi de décentraliser les responsabilités et de jouer le partenariat avec les organisations de la société civile (Ongs, structures professionnelles, Eglises, etc...) en leur fixant des cadres législatifs et réglementaires, des guides d'intervention, mais aussi en favorisant la coordination.

Dès le début janvier, à Nagapattinam, le NCRC (Nagapattinam Coordination and

Reconstruction Center) est créé avec l'appui du Collector, de SIFFS, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et de SNEHA (une Ong implantée dans les villages de pêcheurs et travaillant auprès des femmes et des enfants). Il a pour but d'assurer la liaison entre les victimes et l'administration pour ajuster son intervention, d'imposer un minimum de cadres communs à l'action des Ongs, de répercuter dans les villages la décision de l'administration. Cette coordination assure le lien entre les intervenants directs dans la reconstruction et les secours, mais il existe une multitude d'autres structures plus militantes et engagées dans le plaidoyer, la critique plus que l'action concrète. Si leurs critiques sont parfois virulentes, elles assurent un rôle de vigilance démocratique, elles ont aussi créé leur propre structure de coordination reprochant aux autres d'être en lien trop étroit avec l'administration. Cette extraordinaire diversité d'acteurs témoigne de la vitalité de la démocratie dans le pays et limite les risques de récupération politique de la reconstruction. Elle a aussi permis aux leaders des panchayats de jouer habilement avec les Ongs pour retirer le maximum d'aides. Ceci crée le risque de transformer des communautés auparavant très autonomes en groupes d'assistés dépendants. Une organisation comme SIFFS par exemple a souvent dû insister pour ramener au plus vite les pêcheurs au travail plutôt que d'attendre des aides dont ils connaissaient l'ampleur.

3- Le problème des abris temporaires

L'un des problèmes les plus difficiles à résoudre est celui de l'habitat, aussi bien temporaire que définitif. Il faut reloger près d'un million de personnes. Un an après le tsunami, un rapport des Nations Unies sur les droits de l'homme dans les zones touchées a sérieusement mis en cause le gouvernement indien pour ses manquements au respect des droits humains dans le domaine des abris temporaires. Ces abris ont été construits par le gouvernement et les Ongs. Beaucoup n'ont pas respecté les principes de construction et d'organisation codifiés par les Nations Unies – le cahier des charges SPHERE. C'est le cas notamment en zone urbaine à Chennai où les déplacés ont été installés dans des zones très éloignées des plages, leur lieu de travail, et dans des zones inondables. Aux premières pluies de mousson, ces camps sont devenus des cloaques. Par ailleurs, de nombreux camps ont été construits sous forme de baraques, sans individualisation de l'habitat. La promiscuité est particulièrement insupportable pour les femmes qui, le plus souvent, ne disposent pas de moyens adaptés pour la toilette ou la cuisine. Les matériaux choisis par crainte d'incendies ont été des toiles goudronnées ou des tôles. Par les chaleurs éprouvantes de cette région, les abris sont devenus insupportables. De nombreuses familles ont choisi de désertir les camps pour se réfugier ailleurs. Plusieurs Ongs disposaient pourtant d'une expérience en ce domaine après les cyclones. Elles ont proposé des abris individualisés, en matériaux locaux, briques et feuilles de palme, que les familles pouvaient construire elles-mêmes. Malheureusement, ces principes n'ont guère été respectés dans l'urgence et il a souvent fallu réadapter les abris pour supporter la mousson et une attente d'un à deux ans avant la reconstruction des villages. Dans ces camps, la prise en charge spécifique des enfants n'a pas non plus été suffisamment prise en compte.

L'une des situations les plus épouvantables dans la situation post-tsunami est qu'un an après le désastre, un grand nombre de gens vivent encore dans des abris provisoires et même dans des tentes. Plusieurs vivent encore également dans leurs maisons endommagées. Dans ces situations les conditions de vie sont inacceptables. » Les fosses septiques sont pleines et débordent. L'assainissement est très mauvais dans le camp. Il n'y a pas de lieu pour déposer les déchets. Nous sommes obligés de les jeter en plein air. Il y a partout de l'eau stagnante autour des abris et les moustiques y prolifèrent. » témoignage d'un habitant du camp de déplacés de Namunaghar en Inde. In Tsunami Response, A human rights assessment, Actionaid International , Janvier 2006

4- La reconstruction des flottes

La destruction de la flotte a frappé par son ampleur. Elle a frappé les esprits et tous les acteurs se sont rapidement mobilisés pour remettre en activité les pêcheurs. Le gouvernement a indemnisé les pertes, en totalité pour les catamarans, à 50 % pour les vallams et à 30 % pour les chalutiers. Il a également prévu d'indemniser les filets. Mais en l'absence de recensement précis de

bateaux, le gouvernement a dû s'en remettre aux panchayats qui ont voulu contrôler ce processus d'indemnisation, ce qui a entraîné quelques dérives. D'autre part, beaucoup d'Ongs intervenant sur place n'avaient aucune connaissance ni du milieu social des pêcheurs, ni des problèmes particuliers de la pêche, notamment dans cette zone.

L'Etat et les organisations de pêcheurs comme SIFFS ont d'abord organisé la réparation des moteurs et des bateaux. Ceci a été terminé en mars, mais souvent les pêcheurs ont préféré attendre la distribution de bateaux neufs avant de reprendre la mer.

La mise en route des chantiers de construction en fibre de verre a été étonnamment rapide, mais ceci a généré nombre de problèmes.

Il a fallu déterminer à qui distribuer des bateaux. Pour les panchayats et les organisations de pêcheurs, c'était clair, seulement aux anciens pêcheurs-propriétaires. Cependant, ceci a soulevé les protestations des matelots, mais aussi de femmes, en particulier des veuves de patrons-pêcheurs. La quasi-totalité des Ongs, à la recherche de manières visibles de dépenser leur argent, se sont fait concurrence pour distribuer un maximum de bateaux au nom de l'efficacité et de l'équité. Ainsi, des bateaux ont été distribués aux matelots, aux femmes et même à des personnes âgées. De plus, les Ongs ont souvent considéré les kattumaram comme archaïques et dépassés. Par ailleurs, construire un kattumaram nécessite des charpentiers expérimentés, difficiles à trouver en nombre. Construire un bateau en fibre de verre est plus facile, à condition de disposer des moules.

Les chantiers de vallam en fibre de verre se sont donc multipliés et dès le mois de juin, la flotte était reconstituée et même au-delà des besoins. De nombreux bateaux, trop vite et mal construits, restent sur les plages, certains n'ont ni moteur ni filets. Beaucoup de patrons ne trouvent plus de matelots. Le nombre de kattumaram s'est effondré alors que le nombre de vallam a été multiplié par 2 quand ce n'est pas par 4 ou 5. Au total, comme les capacités de pêche d'un vallam sont supérieures, certains estiment que l'effort de pêche potentiel a pu être multiplié par 10. Par contre, beaucoup de chalutiers ne seront pas reconstruits et beaucoup de matelots ont profité de l'aubaine pour obtenir un vallam en fibre de verre. Des Ongs, comme ICSF ou la fédération de coopératives SIFFS, ont alerté très tôt sur les risques de surinvestissement. Les représentants d'Ongs sur le terrain ont compris le problème. Mais la pression des donateurs et les demandes des pêcheurs, conscients de l'ampleur des dons disponibles, n'ont pas permis de maîtriser les dons de bateaux. Les structures de coordination comme le NCRC pouvaient fixer les cadres, mais n'avaient aucun moyen, pas plus que l'Etat, de maîtriser la circulation de l'argent.

5- La reconstruction des villages

La réhabilitation de plus de 120 000 habitations (dont plus de 30 000 à reconstruire) pour près d'un million d'habitants représente un défi colossal. Il faut d'abord résoudre l'épineuse question du foncier. Sur une côte surpeuplée, c'est souvent un vrai cauchemar pour l'administration mais aussi pour les communautés elles-mêmes. Celles-ci sont déchirées entre leur souci de garantir leur sécurité et le lien étroit entre leur activité de pêche et leur présence près de la plage. Le gouvernement en application de la loi sur la protection du littoral (CRZ) a voulu dans un premier temps obliger les villages à se retirer à plus de 250 m ou 500 m de la mer. Cette proposition a soulevé un tollé chez les pêcheurs. Beaucoup craignent que leur abandon de la zone en bordure de mer n'entraîne par la suite un développement des activités aquacoles, touristiques ou industrielles comme cela s'est vu dans plusieurs endroits en Inde. Par ailleurs, il est très difficile de trouver des terrains proches de la côte au-delà de la zone des 500 m. Enfin les études menées ont montré que certains terrains proposés étaient encore plus vulnérables que les anciens car ils sont situés en zone inondable. Au bout de 3 mois de discussions, le gouvernement a donc autorisé la reconstruction in situ en exigeant des garanties de construction pour permettre une protection minimale (surélévation et fondations renforcées). Il a cependant maintenu des aides plus importantes pour les villages choisissant de construire au-delà des 250 m et surtout des 500 m. Il a maintenu et garanti le droit pour les pêcheurs d'utiliser les terrains abandonnés pour leurs activités de pêche (séchage des filets, du poisson, réparation des moteurs et filets, etc...). Les villages se battent pour que ces acquis soient garantis par des droits fonciers collectifs. A Nagapattinam, 15% des maisons sont reconstruites in

situ.

Reconstruire des villages, ce n'est pas seulement reconstruire des maisons, c'est aussi permettre le maintien d'une vie collective, favoriser une réelle appropriation individuelle et collective du nouveau village. Par le passé, des projets de villages menés par l'Etat ont abouti à des échecs. Le gouvernement a confié la construction aux Ongs, en exigeant le respect d'un cahier des charges. Les maisons et les terrains sont de même taille. Le terrain est fourni par l'Etat. Le coût des maisons est fixé à 3000 euros. Les victimes doivent être associées au projet. Cependant, rares sont les Ongs qui respectent réellement ces règles. La coopération avec les bénéficiaires est souvent minimale. Les Ongs confient la construction à des entrepreneurs peu soucieux de participation. SIFFS, la fédération des coopératives de pêcheurs, mène un programme de reconstruction de 2000 maisons sur une base participative. Chaque maison peut être adaptée aux choix des familles, le projet veille aussi à la qualité des sanitaires, à la récupération de l'eau. Une telle approche demande beaucoup de temps et aussi de moyens financiers pour le suivi et l'encadrement.

L'objectif, ambitieux, est cependant d'achever le programme en 2 ans, 2 ans et demi. Au bout d'un an, 1000 maisons ont été achevées. L'achat des terrains par l'Etat est plus ou moins avancé suivant les secteurs. Il reste 15 % des terrains à acheter à Nagapattinam, mais 80 % à Kanyakumari à l'extrême sud de l'Etat. Sur 31 000 maisons prévues, plus de 8000 sont commencées moins d'un an après le tsunami. Si le pari des 2 ans est difficile à tenir, il est cependant bien engagé et témoigne de l'efficacité du partenariat Etat – Ong.

Source : TRInet Newsletter, décembre 2005

6- La question des exclus

Dans une société divisée en castes, la question de l'exclusion surgit inévitablement. Divers groupes sociaux d'exclus vivent en effet en marge des communautés de pêcheurs, mais en lien étroit avec elles par leurs activités. Parmi eux, les Dalits (hors castes). L'attention portée sur les villages de pêcheurs bien représentés par les panchayats, a retardé la prise en compte des non-pêcheurs et de tous ceux qui ne disposaient pas de biens importants dont la destruction est apparente et le coût facile à estimer. Les Dalits ont été moins touchés que les pêcheurs par les destructions, mais ils ont subi des pertes considérables car ils ont perdu des journées de travail liées aux débarquements des pêcheurs. Certains ont subi des discriminations dans l'accès à l'aide et il a fallu plusieurs semaines et des protestations pour que l'administration et les Ongs prennent réellement en compte la situation d'exclusion des Dalits.

Les femmes vivent aussi des situations de marginalisation dans les communautés côtières comme dans l'ensemble de la société. Les analyses sur les effets du tsunami sont fortement polémiques et contradictoires. Chaque groupe marginalisé met l'accent sur les situations de discrimination réellement subies, mais d'autres mettent en avant des progrès indéniables mais loin d'être généralisées.

Pour les femmes, la situation a aussi été particulièrement difficile, du fait de leur absence des panchayats traditionnels. Leurs besoins spécifiques n'ont pas été pris en compte dans la construction des abris. Les veuves ont perçu des indemnités, mais elles ont perdu leur source de revenus. Cependant, dans de nombreux villages, les analyses mettent en avant les multiples initiatives menées par les groupes d'entraide de femmes avec ou sans l'appui des Ongs : microcrédit, formation. Cependant, les formations débouchent difficilement sur de nouveaux emplois. Obnubilées par les bateaux de pêche, beaucoup d'Ongs ont négligé l'amélioration des conditions de travail des femmes vendeuses de poisson, ou tout simplement l'indemnisation de leurs très modestes équipements : l'argent dépensé pour un seul des bateaux en surplus aurait permis de financer une centaine de caisses isothermes pour les femmes.

Les femmes ont été les principales victimes du tsunami. C'est à elles de supporter les conditions éprouvantes dans les abris provisoires. Mais le tsunami a aussi créé de nouvelles occasions pour l'émancipation et la revendication de leur droit à la parole dans les panchayats. Encore faut-il que les débarquements de poisson redeviennent abondants pour assurer des revenus acceptables pour les vendeuses de poisson. Quoi qu'il en soit, la diversification des activités des

femmes reste indispensable. Le tsunami a peut-être contribué à accélérer le mouvement.

Alaimagal : filles des vagues.

Alaimagal, qui signifie Filles des vagues en tamoul, est l'histoire de femmes du district de Nagapattinam qui se sont rassemblées pour oublier la tragédie et reconstruire leur vie avec le soutien de l'administration du district. Privées de ressources, ces femmes ont assuré un redressement intelligent en apprenant de nouvelles techniques et activités.

L'administration du district a vite saisi l'opportunité que donnait la phase de reconstruction post-tsunami. Face à la nécessité de construire plus de 17 000 maisons dans le district, l'administration a mobilisé les groupes d'entraide de femmes pour qu'elles s'engagent sur des activités jusque-là inconnues pour elles. Les études pour identifier les activités génératrices de revenus pour les groupes d'entraide ont montré une demande pour les matériaux de construction comme les tuiles, les blocs de terre stabilisés, les briques et les fours à briques, etc. Les femmes ont été formées à diverses activités par l'Agence du Développement Rural. Outre la formation, il leur a été fourni de l'outillage et une aide de 5000 € par groupe d'entraide... Outre les matériaux de construction les groupes d'entraide produisent aussi bien d'autres choses comme des chaussures, des bâtons d'encens, des poteries, des bougies parfumées, etc. Tous ces produits portent la marque Alaimagal et sont commercialisés sous ce nom. In Tsunami, One year after, A joint UN Report- India Janvier 2006

IV- Les conséquences profondes du tsunami

1. - Les rapports sociaux

L'unité des villages de pêcheurs a déjà été mise à mal depuis les années 70 avec l'émergence de plusieurs secteurs dans la pêche. Certains villages sont plus marqués par la pêche industrielle chalutière et sont en conflit fréquent avec les villages restés attachés à la pêche côtière traditionnelle. Cette dernière s'est elle-même diversifiée avec le développement récent des bateaux en fibre de verre. Le tsunami marque une rupture au sein de cette pêche côtière avec l'essor incontrôlé des vallam distribués largement par les Ongs.

Les tensions se sont accrues entre les anciens propriétaires de bateaux en fibre de verre et les nouveaux détenteurs, qu'ils soient anciens patrons de kattumaram ou matelots. Les hiérarchies sociales ont été bouleversées. De nombreux bateaux n'ont plus d'équipage Les panchayats ont tenté de contrôler le flux des aides, mais ils ont été largement débordés par l'afflux des dons. Leurs mécanismes de régulation sociale, de gestion des conflits ne sont plus guère efficaces. De nombreux panchayats ont été contestés, certains n'ont pas admis que l'argent ne soit pas totalement sous leur contrôle parce que des groupes de femmes ont reçu des aides directes. Cette crise des structures de gouvernance peut se révéler positive si elle débouche sur une plus grande démocratisation.

En ce qui concerne les femmes, le tsunami a souvent révélé leur marginalisation, mais le renforcement des groupes d'entraide, la crise des structures familiales ébranlées par le tsunami peuvent, malgré tout, favoriser une certaine émancipation si les perspectives de diversification d'emploi et de sources de revenus finissent par se concrétiser. Il faut toutefois noter que les vieilles traditions ont la vie dure. De toutes jeunes filles ont été mariées rapidement à des veufs dans l'espoir de bénéficier de l'attribution de maisons dans les programmes de reconstruction. Le chemin de l'émancipation risque d'être encore long. L'Etat a cependant consolidé le statut juridique des femmes en leur garantissant la co-propriété des nouvelles maisons.

Il faut aussi tenir compte des nouveaux déséquilibres qui se sont créés entre les pêcheurs, favorisés par les aides de toutes sortes, et les villages épargnés par le tsunami qui n'ont pas vu leur situation s'améliorer. La presse cite le cas de pêcheurs qui ont tellement bénéficié d'aide, qu'ils sont maintenant devenus des prêteurs d'argent, alors qu'ils étaient plus souvent en situation de débiteurs auparavant.

2- Quelle gouvernance ?

Jusqu'au tsunami, les villages de pêcheurs vivaient dans le cadre de leurs institutions traditionnelles, les panchayats. Si ceux-ci étaient ébranlés par le développement des inégalités sociales, ils avaient réussi à maintenir une cohésion globale qui s'est révélée efficace pour répondre aux premières urgences après la catastrophe. Il existe même, entre les différents villages de pêcheurs hindous de Nagapattinam à Chennai, une chaîne de gouvernance qui permettrait la gestion des conflits entre les villages. Le système est conforté et sacralisé par la structure des temples qui contrôle aussi la vie sociale. Il en est largement de même dans les zones catholiques où le clergé dispose d'un pouvoir considérable. Jusqu'à très récemment, la police ne mettait pas les pieds dans les villages sans obtenir l'accord des panchayats et la justice était rendue localement.

La crise du tsunami a ébranlé ce système de gouvernance en renforçant le pouvoir de l'Etat, ainsi que celui de certaines Ongs, peu familières du milieu, mais intervenant auprès de certains groupes (femmes, personnes âgées). Les jeunes, les femmes, les matelots se sentent confortés dans leurs revendications, certains panchayats ont été remis en cause. Dans les zones chrétiennes, le pouvoir des structures de l'Eglise a aussi été remis en question. D'une très grande efficacité dans la gestion de l'urgence, le clergé a privilégié ses propres ouailles, oubliant parfois l'existence de minorités non chrétiennes. L'Etat a pris conscience du problème et va chercher à intervenir plus directement dans les communautés pour éviter ces dérives.

La question de la place des Ongs dans les communautés va aussi se poser. Beaucoup d'entre elles se sont vite retirées après les premières distributions d'urgence, mais beaucoup sont toujours présentes, certaines avec des objectifs de prosélytisme religieux, toutes avec beaucoup d'argent. Beaucoup ne connaissent guère le milieu. De nombreuses Ongs présentes depuis longtemps, craignent qu'elles ne transforment une société fortement autonome, fière de ses particularités, en groupes éclatés à la recherche d'assistance. La majorité d'entre elles interviennent dans une logique de charité sans programme à long terme. Elles cherchent plus à promouvoir leur influence, leurs valeurs, qu'à répondre aux objectifs sociaux, économiques ou politiques définis par les communautés avec lesquelles elles travaillent.

3- Les risques de surexploitation

L'excès de distribution de bateaux en fibre de verre entraîne un accroissement considérable de la capacité de pêche. De plus, ces bateaux d'un modèle unique vont se concentrer sur les mêmes zones et les mêmes espèces, ce qui risque encore d'accentuer le risque de surexploitation.

De fait, on peut déjà constater fin 2005 une chute importante du rendement de chaque sortie. Une étude sur quelques villages a montré une baisse des captures de 50 à 60 %. Les revenus par sortie sont passés de 20 000 Rs à 8000 Rs. Les pêcheurs réduisent le nombre de sorties du fait de l'absence de rentabilité. De 15 à 25 par mois dans le district de Nagapattinam, le nombre de sorties mensuelles a été réduit à 10. De nombreux chalutiers ne sortent plus faute de rentabilité. Sur la côte ouest, les pêcheurs se plaignent de la disparition de certaines espèces.

Il y aura certainement une période d'ajustements, car beaucoup de pêcheurs, nouveaux patrons, ne vont pas avoir les moyens de poursuivre leur activité. Il faut payer les dépenses de carburant et donc avoir les capacités de trouver du poisson. Bon nombre de bateaux sont déjà revendus dans d'autres Etats. Certains ont demandé des bateaux seulement dans l'espoir de les vendre et de payer des dettes. Mais les organisations de pêcheurs et les communautés villageoises vont devoir gérer ce surplus de capacité. SIFFS, la fédération de coopératives, avait déjà engagé une réflexion sur la nécessité de désengorger la zone côtière. La diminution du nombre de chalutiers renforce cette opportunité de développer l'accès au large pour les pêcheurs côtiers. Pour cela, il faut créer de nouveaux bateaux avec des moteurs diesel in-board, des caisses à glace. Des prototypes de ces bateaux, en fibre de verre, ont été lancés en 2005 au chantier de SIFFS à Tharagambadi près de Karikal. Ces bateaux restent des bateaux de plage pour éviter la concentration dans les ports et maintenir le lien avec la communauté du village. Ils peuvent rester plusieurs jours en mer et pêcher, à la ligne ou au filet, des espèces abondantes comme les thonidés. Quelques villages ont déjà développé une telle stratégie, centrée sur la pêche aux requins. SIFFS souhaite la généraliser et ouvrir cette opportunité aux pêcheurs côtiers.

Mais l'Etat va devoir définir d'urgence une nouvelle politique des pêches. Pour cela il a le choix entre plusieurs scénarios qui ont tous pour objectif de réduire l'effort de pêche dans un contexte de surplus considérable de bateaux. Il peut choisir une voie technocratique pour imposer des mesures d'interdiction temporaires. Il a aussi la possibilité de s'engager dans une voie plus radicale, en s'appuyant sur les pêcheurs côtiers et sur les financements disponibles après le tsunami, pour réduire, reconverter ou même arrêter la pêche chalutière de façon à ouvrir de nouvelles opportunités pour les pêcheurs artisans.

4- Le système d'alerte

Le tsunami de décembre 2004 a montré l'importance des systèmes d'alerte. Un tel système comporte plusieurs éléments.

Il faut d'abord détecter le tsunami. Les tremblements de terre sont tous détectés et celui de décembre 2004 le fut aussi. Mais tous les séismes ne créent pas de tsunami. Il faut donc mettre en place un système d'alerte capable de prévoir la formation du tsunami. Le système le plus efficace comporte à la fois des capteurs sur le fond de l'océan et des bouées en surface. Le capteur au fond mesure la pression de l'eau en fonction de la hauteur des vagues et transmet cette donnée à la bouée qui mesure l'évolution de la surface. Ces données sont transmises par satellite à un centre de traitement et d'alerte.

Deux premières bouées ont été installées au large de l'Indonésie en novembre 2005. Dix sont prévues au total pour l'Indonésie. D'autres pays ont des projets du même type. Ces systèmes sont coûteux à installer et à entretenir.

L'UNESCO, avec la Commission Océanique Internationale, gère aussi un réseau de mesure du niveau de la mer qui peut être adapté pour créer un système d'alerte. Les mesures sont prises à terre et donc le système est plus facile à entretenir. Pour la fin juin 2006, 23 stations sur les 70 de l'Océan Indien, seront adaptées pour permettre des alertes au tsunami.

La question de la coordination des divers systèmes d'alerte mis en place par les pays concernés est aussi posée. L'Inde tient manifestement à renforcer son rôle dans ce domaine. Elle dispose du potentiel scientifique indispensable.

Le second élément majeur du système est constitué par le réseau d'information de la population. Les communautés de pêcheurs de la côte du Tamil Nadu sont touchées par bien d'autres catastrophes que le tsunami, en particulier les cyclones et les inondations. Dans la région de Nagapattinam, le NCRC a mis en place un réseau d'information villageois. Un tel système est en cours de développement sur toute la côte, mais aussi tous les villages ruraux. Un ensemble de quelques villages dispose d'un centre d'information multifonction animé par 3 personnes, dont nécessairement une femme, et au moins une personne issue d'un des villages concernés. Ces centres sont ouverts 24 h sur 24. Ils servent actuellement à établir la liaison entre les communautés, la cellule du NCRC qui centralise les informations et les transmet à l'administration. L'information circule ainsi du haut vers le bas. Ce système adapté à la phase de reconstruction va ensuite évoluer pour jouer sa fonction d'alerte, mais aussi d'information sur la météo, les marchés du poisson, etc... Le système d'alerte est donc intégré à un système plus global de liaison et d'information entre les villages et entre ceux-ci, les Ongs et l'administration.

Le troisième volet du système d'alerte consiste à mettre en place une formation de la population pour lui permettre de réagir correctement et de mesurer les signes de danger. Il faut éviter les erreurs du 26 décembre. Beaucoup de victimes n'ont pas compris les risques, se sont avancées sur les zones découvertes par le retrait de la première vague et ont été emportées. A l'inverse, des villages qui avaient conservé la mémoire des tsunamis précédents, très anciens, ont réussi à sauver la population.

L'Inde souhaite à l'évidence jouer un rôle majeur dans la recherche scientifique sur ces sujets. Elle dispose des scientifiques pour cela, mais l'enjeu est aussi d'importance pour elle, car une centrale et un centre de recherche nucléaires se trouvent près de Chennai et le tsunami les a mis en péril.

Il faut enfin assurer une prévention par la restauration des boucliers naturels que constituent les mangroves, les récifs coralliens, les systèmes dunaires, les forêts littorales.

5-Un modèle de reconstruction ?

Un an après le tsunami, il est encore trop tôt pour porter un jugement global sur le processus de reconstruction et de réhabilitation. Si l'on doit reconnaître les gros problèmes liés à la gestion des abris temporaires, il est aussi étonnant de constater l'extraordinaire rapidité de la reconstruction de la flotte de pêche, comme celle de l'habitat. On peut même dire que, souvent, cela va trop vite. L'argent est disponible, il y a une forte pression pour le dépenser rapidement. De ce fait, toutes les réflexions indispensables ne sont pas menées, les réalisations sont de faible qualité (bateaux, maisons). Cette réactivité traduit le dynamisme d'une société indienne animée par des mouvements sociaux, stimulée par une expertise de grande qualité, dans un cadre démocratique très vivant.

Sans idéaliser, compte tenu des inégalités de castes et des problèmes des femmes, on peut noter des expériences d'une très grande qualité dans certains des districts les plus touchés comme Cuddalore ou Nagapattinam. A Nagapattinam, c'est une organisation de coopératives issue du Kerala qui joue un rôle majeur dans la coordination, la définition des stratégies de réhabilitation de la flotte de pêche, la reconstruction des villages. Si elle a beaucoup de mal à se faire entendre de nombre d'Ongs, méfiantes vis-à-vis des pêcheurs ou totalement ignorantes de ce milieu, elle a su travailler en lien étroit avec le Collector du district. Certains lui reprochent cette proximité du pouvoir et mettent l'accent sur les risques de perte d'autonomie. Il faut tout de même reconnaître que SIFFS a su se faire entendre de l'administration. Sa base économique, solide et indépendante, lui donne de l'autonomie non seulement vis-à-vis du pouvoir, mais aussi des Ongs. Au-delà des villages de pêcheurs, SIFFS a été capable de mettre en place des liens avec d'autres Ongs, de créer des systèmes d'information remarquables en s'appuyant sur les nouvelles technologies (sites internet). Dans un contexte mondial de très forte pression sur les littoraux, d'une crise de l'ensemble des communautés de pêcheurs, une telle expérience témoigne de la force d'initiative des communautés de pêcheurs en Inde du Sud, en lien avec des réseaux d'expertise très novateurs comme ICSF, basé depuis 15 ans à Chennai. Sans doute que l'avenir des pêcheurs artisans dans le monde se dessine là-bas, des côtes de Malabar à celles de Coromandel.

Alain Le Sann
Lorient, 1er mars 2006

Les sources d'information, sur la situation en Inde et au Tamil Nadu en particulier, sont très abondantes et proposent des analyses de qualité et une grande diversité de points de vue.

Le site le plus complet, qui peut servir de portail pour accéder à toute une série d'autres sites, a été mis en place par ICSF, SIFFS et d'autres partenaires. www.trinet.in

Le site de SIFFS est lui-même particulièrement intéressant, actualisé quotidiennement. www.tsunami2004-india.org

ICSF (International Collective in Support of Fishworkers) publie une revue Samudra en Anglais Français et Espagnol, accessible sur le site www.icsf.net . ICSF a reçu le Prix Kungsfenan, considéré comme le Nobel des pêches, pour son travail d'information sur le tsunami, et notamment ses Alert News quotidiennes.

Pour sa part le Collectif Pêche et Développement a publié et traduit divers textes sur le tsunami dans son bulletin et sur son site internet www.peche-dev.org

La FAO a réalisé un atlas. Pour l'acquérir www.fao.org

Les cartes et photos satellites sont nombreuses sur le site www.unosat.web.cern.ch